

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2025

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	10

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 novembre 2025, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

MEMBRES PRESENTS : GAILLOT Philippe, MENEGHIN Gaël, IMMER Alain, SIVEC Jean, OGER Isabelle, REUTER Olivier, THILL Céline, VALANCE Bénédicte, VIEIRA Christophe, WALLERICH Alain ;

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : GUINDT Philippe, DEBAILLEUL Delphine ;

MEMBRES ABSENTS NON-EXCUSES : BRUN Jérôme.

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 967 – TEMO : compte-rendu réunion publique du 14/10/2025

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la réception en date du 29/10/2025 du courrier de M. Rémy DICK, Président du Syndicat Mixte TEMO Moselle Nord ainsi que le compte rendu de la réunion publique qui s'est tenue le 18 octobre 2025 ; éléments qui ont été transmis par courriel le 29/10/2025 aux Conseillers.

Les points essentiels de la réunion publique, concernant notre commune sont les suivants :

- **TeMo'b** est le réseau de bus de TeMo. Il est exploité par la société KEOLIS Thionville Fensch (KTF), filiale du Groupe Keolis.
- **TeMo'Flex** est le nom commercial du service de transport à la demande du réseau TeMo'b
- **Mob d'Emploi** est une association présente à la gare de Thionville, qui propose un service de location de vélos pour les particuliers.
- **Paiements** : le président a précisé que le paiement en monnaie ne disparaîtra pas dans les véhicules. Le ticket de bus papier ne disparaîtra pas. Les tickets unitaires continueront d'être vendus en boutique ainsi que par les conducteurs.
- La mise en place du **paiement par carte bancaire ou via téléphone** permet aux conducteurs de se concentrer pleinement sur la conduite. Son déploiement est planifié pour le 1^{er} semestre 2026.
- **Affichage des horaires aux arrêts** : TeMo a réceptionné de nouvelles fiches horaires papier, disponibles (en plus d'Internet) aux boutiques de Florange et Thionville. La mise à jour des arrêts sur l'ensemble du réseau TeMo'b (plus de 1000 arrêts), est un travail long mais bien planifié.
- **Communication en cas de retards** : TeMo invite les usagers à télécharger l'application **PYSAE** pour se tenir informés en temps réel. En octobre 2025, 95% des véhicules du réseau sont géolocalisés. Le déploiement de la géolocalisation via PYSAE sur les lignes 106, 108 et 110 est également programmé.
- **BHNS (BUS à HAUT NIVEAU de SERVICE)** : Le coût du futur BHNS est estimé à 170 millions d'euros, avec les réalisations déjà effectuées. Le BHNS devait initialement entrer en fonction en 2026, désormais le calendrier prévoit une livraison du projet à partir de 2028.
- **Absence d'abris-voyageurs à certains arrêts** : une situation encore plus marquée dans les communes récemment adhérentes, notamment celles de la Communauté de Communes de Cattenom-et-Environs. TeMo rappelle que la compétence relative aux abris-voyageurs relève des communes. Le Président de TeMo évoque la possibilité de mettre en place une convention avec les communes membres du syndicat, afin que TeMo puisse assumer cette compétence à leur place.

REPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENT DE LA MOSELLE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK****SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2025**

Monsieur le Maire rappelle qu'une rencontre avec M. Le Président du TeMo est prévue en Mairie le 14 novembre 2025, et propose aux Conseillers qui le souhaitent d'y participer ; M. Wallerich note cette date pour se joindre à la réunion.

Le TeMo'Flex (Transport à la demande) tel que proposé à ce jour avec une ligne allant sur Hettange-Grande (Centre commercial et gare) et une vers la piscine communautaire de Breistroff ne répond pas aux attentes des habitants de la commune et notamment de Gandren, le point de charge de la commune étant Beyren Église. Nous demanderons à M. le Président du TeMo un retour d'expérience sur ce nouveau service.

Le Conseil après avoir échangé sur ces différents points donne acte de la remise du compte rendu de la réunion publique du 14/10/2025 et de la présentation qui leur a été faite.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 18 novembre 2025

Le Maire :

Philippe GAILLOT



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 18/11/2025

Le Maire,

